CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E6853** **VALABLE JUSQU'AU** **19/10/2027**

ÉDITÉ LE 21/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2002

Raison sociale : MOYNET ENERGIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2002

Capital : 40 000

20 AVENUE GABRIEL PERI
81500 LAVAUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES440739969

Siret : 440 739 969 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 75879

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 11286138504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 11286138504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 05 63 58 04 02 **Fax :**

Portable : 06 78 09 43 17

Responsabilité légale :
MOYNET DAMIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.moynet-energie.fr

E-mail : contact@moynet-energie.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 219 000 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur	22	23/09/2026
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2		23/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 21/10/2026 14:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E6853** **VALABLE JUSQU'AU** **19/10/2027**

ÉDITÉ LE **21/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/01/2002
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2002
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES440739969

Siret : **440 739 969 00010**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 75879

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 11286138504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 11286138504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **MOYNET ENERGIE**

20 AVENUE GABRIEL PERI
81500 LAVAUR

Téléphone : 05 63 58 04 02 **Fax :**
Portable : 06 78 09 43 17

Site Internet : http://www.moynet-energie.fr
E-mail : contact@moynet-energie.fr

Responsabilité légale :
MOYNET DAMIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur Mention RGE	23/09/2026
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	23/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/09/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.